

La grange de cassan, Le « 18-72 »

46190, Lacam d'ourcet



Présentation

Démarche de la maîtrise d'ouvrage

Possédant une grange traditionnelle désaffectée, les propriétaires ont envisagé en 2008 de valoriser ce patrimoine au travers d'une activité d'accueil touristique. Un premier projet établi par eux-même a permis d'évaluer le potentiel du bâtiment pour créer un gîte rural avec le label Gîte de France.

La qualité de la grange et sa situation permettaient d'envisager un Hébergement de Caractère dans le cadre de la démarche "Art de Vivre" de la Région Midi-Pyrénées.

Pour mieux répondre aux exigences de qualité de cette démarche et préserver la valeur patrimoniale du bâtiment datant de 1872, les propriétaires ont choisi de travailler avec une équipe d'architectes expérimentée dans la valorisation de l'architecture traditionnelle. Ils leur ont confié une mission complète comprenant les études, le suivi du chantier, ainsi que l'assistance à la décoration et au choix du mobilier.

Sensibles aux exigences du développement durable, ils ont aussi souhaité intégrer dans cet aménagement des solutions environnementales adaptées aux caractéristiques du bâtiment et un diagnostic thermique a été demandé à l'espace info-énergie (Quercy-Energie).

L'architecte du CAUE a apporté ses conseils dès le début du projet et a assuré un accompagnement tout au long des étapes de cette réalisation.

Implantation et conception

Valorisation du site

Situé dans un hameau isolé en position dominante, le bâtiment est implanté à la rupture de pente, entre un chemin et un grand pré. Des vues lointaines remarquables s'offrent sur les reliefs des contreforts du Massif Central, vers le nord-est.

L'accès principal, contraint par la pente, se fait au niveau de la partie haute du bâtiment. La grange, représentative de l'architecture du Ségala, avait conservé ses dispositions d'origine, avec des entrées de plain-pied à chaque niveau : le fenil s'ouvrant sur le chemin et la bergerie en partie basse, donnant sur le pré.

Utilisation des volumes

Le bâtiment est couvert en tuiles canal et les maçonneries de pierre, en bon état, étaient percées de 2 grandes ouvertures en anse de panier à chaque niveau.

La conception architecturale a permis de préserver et de valoriser l'identité et la simplicité de cette architecture, tout en offrant un espace habitable original et confortable. Le défi principal du projet reposait sur la nécessité d'introduire la lumière naturelle dans les espaces intérieurs et de gérer les relations du logement avec l'extérieur. L'espace du fenil, ouvert de plain-pied au sud-ouest, a été utilisé pour aménager les espaces de vie communs avec un grand séjour et une cuisine ouverte, ainsi qu'une chambre accessible aux personnes handicapées et des sanitaires adaptés.

Afin de loger 8 personnes dans 4 chambres, un niveau supplémentaire a été créé dans ce volume. Le niveau bas est réservé à un vaste espace de jeu en relation directe avec le pré et constitue aussi un local pour une extension de la capacité ou des équipements de loisirs.

Gestion de la lumière

La question de l'éclairage intérieur a été particulièrement étudiée et la distribution a permis d'utiliser au mieux les ouvertures existantes.

L'entrée d'origine de la grange, constituée par une belle ouverture en anse de panier, est valorisée par le traitement d'une paroi vitrée en retrait qui offre un espace de transition abrité.

La création d'un grand percement vertical central, regroupant plusieurs fonctions, a permis de préserver l'aspect monolithe de cette grange traditionnelle et de limiter le nombre d'ouvertures à créer. Cette faille dans la façade nord-est, placée dans l'axe de la porte-fenière et prolongée par un balcon, crée une transparence vers le grand paysage qui agrandit la perception de l'espace intérieur.

La travée centrale de la charpente est utilisée comme espace de distribution des chambres à l'étage, avec une mezzanine en retrait des façades qui laisse passer la lumière et met en relation les différents niveaux avec des vues diversifiées sur le volume intérieur.

Choix des matériaux

Tous les bois anciens et la charpente elle-même sont conservés et mis en valeur. L'isolation rapportée au-dessus du voligeage permet d'apprécier le système constructif et les assemblages chevillés. La structure du plancher, l'escalier et le cloisonnement vitré sont traités avec des éléments métalliques qui allègent l'ensemble et dont la finition « rouillée » s'harmonise avec les matériaux traditionnels.

La palette des couleurs et des matériaux est homogène, le bois brut et le fer s'accordent avec le caractère utilitaire du bâtiment d'origine et le caractère contemporain du projet s'exprime dans le soin apporté à la conception des détails.

Procédés constructifs

- Structure : murs en pierre hourdés à la terre et à la chaux sans rejointoiement extérieur,
- Toiture : charpente ancienne chevillée en chêne, volige peuplier apparente, tuiles canal anciennes de récupération,
- Menuiseries extérieures : menuiseries aluminium à rupture de pont thermique totale, volets coulissants en bois sur rails

APPROCHE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La démarche durable de ce projet n'est pas une simple addition de solutions techniques mais a appréhendé dans tous ses aspects le comportement du bâti ancien : qualité d'implantation dans le site, adaptation au climat, spécificité culturelle des savoir-faire traditionnels, utilisation des ressources locales, souplesse des assemblages,

durabilité des matériaux et faible besoin d'entretien, perméabilité à l'air et gestion de l'hygrométrie, prise en compte de l'inertie, ventilation naturelle et confort d'été, confort acoustique...

Volet environnemental

- Conservation des éléments anciens dans leur état d'origine : charpente conservée et non traitée, maçonnerie non rejointoyée, poutres bois conservées et planchers réglés par chape en béton léger,
- Utilisation de matériaux de récupération en réemploi pour les éléments à reprendre : couverture en tuiles canal anciennes, encadrements d'ouverture et volets coulissants en bois de récupération...,
- Choix de matériaux naturels : bois non traités, isolation en fibre de bois,
- Gestion du confort d'été avec possibilité de ventilation naturelle dans le séjour traversant et limitation des surchauffes par les vitrages sud-ouest en retrait des façades,
- Optimisation de la luminosité naturelle des espaces intérieurs et réduction des besoins d'éclairage artificiel,
- Création d'un chauffage par plancher chauffant-rafraîchissant et géothermie,
- Mise en place d'un poêle à bois en complément de l'installation principale,
- Réalisation d'un assainissement individuel par phytoépuration, avec filtre planté de roseaux intégré à l'aménagement des abords,
- Choix d'équipements limitant la consommation d'eau et d'énergie : pour tous les sanitaires réducteurs de pression, chasses double flux, régulation du chauffage pièces par pièces.

Volet économique, social et culturel

- Complément d'une activité agricole et ouverture de la location possible toute l'année,
- Maîtrise du budget et recherche d'un équilibre coût / performance,
- Réalisation des travaux avec une équipe d'architectes et d'entreprises locales,
- Mise en valeur de l'identité du territoire au travers du respect de son architecture traditionnelle,
- Information sur les ressources touristiques de proximité et valorisation des produits locaux,
- Prise en compte de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite pour le niveau principal du logement,
- Partenariat avec un artiste local pour la présentation de ses tableaux dans le gîte.

Programme

Réhabilitation d'une grange en gîte qui valorise la singularité du bâti agricole

Gîte de huit personnes

Mots clés GITE RURAL - TOURISME - TOURISME RURAL

Concepteur(s) Architectes : Robin Annett et Renaud Laurent

Maître(s) d'ouvrage(s) Propriétaires privés- agriculteurs

Types de réalisation Equipement touristique et de loisirs

Année de réalisation 2011

Surface(s) 210 m²

Coûts 183 930 euros TTC (honoraires compris)

Crédit photos Colomb Delsuc

Date de mise à jour 21/03/2013



